

Luthiers Facteurs de France

CSFI  

L'instrument de musique est ce bel outil qui permet à l'artiste de devenir musicien et de faire naître la musique. Cette musique qui nourrit notre culture depuis la nuit des temps et qui ne cesse de nous procurer plaisir et bien-être.

La musique est alchimie où la perfection rencontre l'émotion pour devenir excellence. Et cette excellence, on la retrouve dans les savoir-faire de celles et ceux qui imaginent, conçoivent, fabriquent, réparent et restaurent cet outil pour le musicien.

De génération en génération, les luthiers et facteurs d'instruments de musique n'ont eu de cesse de maîtriser, d'innover, de préserver et de transmettre ces savoir-faire classés parmi les 281 métiers d'art en France.

La facture instrumentale dans notre pays a une longue et grande histoire qui, à l'aube du XXIème siècle, amorce un nouvel élan. Un vent nouveau se fait sentir, issu de l'alliance entre les savoir-faire des siècles précédents, les nouvelles technologies et les visions des nouveaux artisans en devenir.

La commission des fabricants français de la CSFI a décidé de créer un label destiné aux entreprises fabricantes et de restauration qui adhèrent à la CSFI : le label **Luthiers et Facteurs de France**.

L'objectif de ce label est de valoriser les savoir-faire centenaires liés à la facture instrumentale (instruments et accessoires), à la lutherie et à l'archèterie françaises et de mettre en avant l'ensemble du réseau de professionnels présents sur le territoire. Ce réseau regroupe à la fois des entreprises de taille moyenne dont les noms sont connus à l'international, ainsi que des TPE et entreprises unipersonnelles avec les artisans luthiers.

A travers ce label, les fabricants français souhaitent également affirmer leur volonté de lutter contre la contrefaçon, le commerce illégal des espèces protégées et la déforestation.

C'est ainsi qu'est née la **Charte du label** qui met en avant les valeurs qui sont essentielles aux yeux des fabricants français de la CSFI et qu'ils s'engagent à respecter.

*Depuis 1890, la **Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (CSFI)** regroupe manufactures et artisans qui fabriquent, réparent, distribuent et exportent les instruments de musique et accessoires associés. Elle accueille également des commerces, cinq associations professionnelles d'artisans luthiers (Aladfi, Glaaf, Aplg, Unfi, Uffip), la chambre syndicale des revendeurs (CSMM) et l'organisation professionnelle des techniciens du piano (Europiano France).*

CONTACT :

Coraline Baroux-Desvignes, Déléguée générale
contact@csfi-musique.fr / +33 6 16 58 61 51

POUR EN SAVOIR PLUS :

